



Exclusion 8 jours du collège

Par **SAMBAROU**, le **18/06/2013** à **19:27**

bonjour,

ma fille est au collège en 3ème elle vient de recevoir une exclusion temporaire de 8 jours de l'établissement pour violence elle a été attaquée par un camarade de classe qui a déjà eu des antécédents à savoir 3 exclusions ma fille n'a jamais eu ne serait-ce qu'une heure de colle et la pour lui avoir donné une gifle la directrice a pris la décision de l'exclure j'ai l'impression qu'elle l'a pris en grippe car vraiment ma fille n'a jamais eu d'incident depuis qu'elle est au collège

Pensez-vous que je puisse avoir un recours de cette décision sachant qu'elle passe son brevet la semaine prochaine

Merci pour votre aide
S.B